AVIS DEMANDÉ PAR LE GOUVERNEMENT CONCERNANT LE RAPPORT ÉTABLI PAR LE CONSEIL DES IMPÔTS SUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 5 DE LA LOI D'ORIENTATION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Type de saisine : SAISINE GOUVERNEMENTALE
Type de texte : RAPPORT
Traité par : Finances

Adopté le : 23/04/1975
Mandature : 1974-1979

Rapporteur :

VEDEL Georges

La version numérique de ce document n'existe pas.

Contactez le CESE pour obtenir le document.

PRÉSENTATION
Référence :
1975-07

© - copyright CESE - Novembre 2026